

ARRONDISSEMENT DE SAINT-DIZIER
CANTON D'EURVILLE-BIENVILLE
COMMUNE DE CUREL
COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 27 juin 2025

Convocation adressée le 23/06/2025

L'an deux mil vingt-cinq, le 27 juin, à 18 Heures 15 minutes, le Conseil Municipal de CUREL s'est réuni, au lieu habituel de ses séances après convocation légale, sous la présidence de Monsieur David COLIN, Maire de CUREL.

Présents : Mr David COLIN, Mme Nicole KRILL, Mme Elisabeth SIRI, Mme Sylvie COLIN, Mme Angélique HUGUIN, Mr Benjamin GREFF, Mr Luc COLIN, MR Sylvain BECART

Absent(s) : Mme JOLY Anaïs

Secrétaire de séance : HUGUIN Angélique

ORDRE DU JOUR :

- Travaux de desserte forestière
- Convention avec le SIGF pour l'aménagement, le financement, l'utilisation et l'entretien de la route et de la piste servant à la desserte des parcelles situées au lieu-dit Haut de la Cherme, coteau de Nasse et au-dessus de Moyemont sur la commune de CUREL
- Informations et questions diverses

ADOPTION DU COMPTE-RENDU PRÉCÉDENT

Le compte-rendu de la séance du 04 juin 2025 est approuvé par le Conseil Municipal.

DEL 14/2025 : TRAVAUX DE DÉSSERTE FORESTIÈRE

1/ CARACTERISTIQUES DU PROJET

Travaux subventionnables

-Implantation :

Forêt communale de Curel

Lieu : Le Haut de la Cherme

Sur la parcelle 304 de la forêt communale de Curel pour la place de dépôt-retournement empierrée, et la place de dépôt empierrée

Lieu : Coteau de Nasse

Sur les parcelles 302 et 303 de la forêt communale de Curel pour une piste en terrain naturel

Lieu : Au-dessus de Moyemont

Sur la parcelle 301 de la forêt communale de Curel pour une piste en terrain naturel

Nature des travaux :

Création d'une place de retournement en T permettant aux camions de manœuvrer et de stationner une remorque.

Cette place sera associée à une place de dépôt empierrée. Cette place sera en liaison avec une piste en terrain naturel

Travaux prévus :

Création d'une place en T de 390 m² empierrée avec une place de dépôt empierrée de 400 m².

Reprofilage de 610 m de piste en terrain naturel

Création de 180 m de piste en terrain naturel (sur parcelle 302)

Création de 370 m de piste en terrain naturel (sur parcelle 301)

Travaux optionnels :

Passage du broyeur de cailloux sur la piste (si présence de nombreuses pierres affleurantes après profilage de la piste)

Travaux non subventionnables (les travaux sur les chemins ruraux ne sont pas subventionnables)

-Implantation :

Forêt communale de Curel

Lieu : Le Haut de la Cherme

Sur le chemin rural dit de la Cherme (partie en forêt sur la parcelle 304)

Tronçon A : Partie en forêt communale : 80 m de route à renforcer, en liaison avec la place de retournement

Tronçon B : Partie le long de la forêt particulière : 150 m de route

Tronçon C : Partie en plaine, depuis le tas d'empierrement jusqu'à la jonction avec le chemin le long de la forêt particulière : 650 m de route

Nature des travaux :

Nettoyage et renforcement de la chaussée.

Travaux prévus :

Tronçon A

Mise au gabarit de 80 m de route par renforcement de l'empierrement

Tronçon B

Nettoyage de la chaussée avec évacuation de la terre se trouvant sur l'empierrement sur 150 m

Travaux optionnels :

Rechargement en plaquette calcaire sur 0,15 m d'épaisseur, suivi du broyage et du compactage (suivant état après nettoyage)

Tronçon C

Nettoyage de la chaussée avec évacuation de la terre se trouvant sur l'empierrement sur 650 m

Travaux optionnels :

Rechargement en plaquette calcaire sur 0,10 m d'épaisseur, suivi du broyage et du compactage (suivant état après nettoyage)

2/ MONTANT DES TRAVAUX (estimatif)

**- Montant des travaux
estimatif (HT)**

Travaux subventionnables :

Création place de retournement empierrée, place de dépôt empierrée, pistes en terrain naturel..... 15 900€

Broyage de l'empierrement sur piste (Travaux optionnels).....2 950 €

Travaux non subventionnables :

Mise au gabarit tronçon A.....3 028 €

Nettoyage tronçon B et C.....2 400 €

Empierrements optionnels :

Tronçons B.....2 300 €

Tronçon C.....7 300 €

Montant total des travaux :.....33 878 €

■ Maîtrise d'œuvre (consultation des entreprises, suivi chantier).....1 350 €

-Montage et suivi du dossier d'aide.....1 350 €

Montant Total estimé avec travaux optionnels.....36 578 €

3/ PLAN DE FINANCEMENT CALCULE SUR LE MONTANT HT

Avec les options sur travaux subventionnables et non subventionnables

Montant total estimatif.....	36 578,00 €
Montant HT subventionnable.....	18 850,00 €
■ Aide (Région /FEADER 2025) (50 % du montant subventionnable).....	9 425,00 €
■ Autofinancement du Maître d'Ouvrage.....	27 153,00 €

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide :

- 1/ que les travaux seront réalisés cette année en 2025
- 2/ désigne comme maître d'œuvre l'ONF
- 3/ donne pouvoir au Maire de signer tous les documents concernant cette affaire.

DEL 15/2025 : CONVENTION AVEC LE SIGF POUR L'AMÉNAGEMENT, LE FINANCEMENT, L'UTILISATION ET L'ENTRETIEN DE LA ROUTE ET DE LA PISTE SERVANT À LA DESSERTE DES PARCELLES SITUÉES AU LIEU-DIT HAUT DE LA CHERME, COTEAU DE NASSE ET AU-DESSUS DE MOYEMONT SUR LA COMMUNE DE CUREL

Le Maire de Curel donne lecture du projet de convention entre la commune de Curel et le Syndicat Intercommunal de gestion forestière de la Marne relative à l'aménagement, au financement d'une place de retournement, d'une place de dépôt empierrée et d'une piste en terrain naturel en forêt communale de Curel.

Le Conseil Municipal, après délibération accepte à l'unanimité les termes de cette convention et donne pouvoir au Maire de la signer.

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

Monsieur le Maire informe que l'Etat au titre de la DETR a décidé d'octroyer une subvention de 40 % concernant les travaux de sécurisation sur la RD 8.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 Heures.